

CARTE D'IDENTIFICATION MEDICALE

Les nouvelles cartes d'identité, délivrées par les administrations communales, ne reprennent plus la mention relative à la profession des titulaires.

Certains de nos confrères signalent avoir rencontré des difficultés pour faire reconnaître leur titre de médecin.

Nous avons créé une **carte d'identification médicale** qui reprend les nom et prénom du médecin, son numéro INAMI, sa profession ainsi qu'une photographie d'identification.

Cette carte, de dimension 86 x 54 mm, sera valable pendant une période de trois années.

Si vous souhaitez l'obtenir, nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer le formulaire en annexe ainsi qu'une photographie dimension carte d'identité (par courrier postal ou e-mail).





ORDRE DES MEDECINS
BRUXELLES & BRABANT WALLON

DEMANDE DE CARTE D'IDENTIFICATION MEDICALE

Nom : Prénom :
N° INAMI :
Adresse privée :
Code Postal : Ville :



Photo sous enveloppe



Photo expédiée par e-mail en format JPEG

Date :

Signature :

Faire la demande (**en joignant la photo**) :

par E-mail : info.bbw@ordomedic.be

ou courrier postal : Ordre des médecins de Bruxelles et du Brabant wallon
Avenue de Tervueren 417 - 1150 Bruxelles